

ZFE-m

Zone à Faibles Émissions-mobilité

PROFESSIONNELS

**DOSSIER DE DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE AU
RENOUVELLEMENT DE VÉHICULE**

Qui contacter ?

Retrait des dossiers papier et questions diverses : Maison de l'Habitat et du Développement Durable ou ALEC Nancy Grands Territoires

Dépôt des dossiers : Direction Climat Transition Énergétique de la Métropole du Grand Nancy, 22-24 viaduc Kennedy CO 80036, 54035 NANCY cedex
OU energie-climat@grandnancy.eu

Suivi des dossiers déposés : energie-climat@grandnancy.eu

Quel accompagnement à la ZFE-m ?

La Zone à Faibles Émissions mobilités (ZFE-m) est une zone à l'intérieur de laquelle la circulation et le stationnement sont limités à certains véhicules selon leur Certificat Qualité de l'Air, dit « vignette Crit'Air ».

Ce dispositif permet de réduire les émissions de polluants atmosphériques issus des transports : elle constitue l'un des outils de la Métropole du Grand Nancy pour améliorer la qualité de l'air de son territoire, dans le but de préserver la santé de ses habitants et usagers.

La ZFE-m du Grand Nancy est en place 24h sur 24 et 7 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire de la Métropole, à l'exception des principaux axes de contournement et de voies d'accès aux parkings-relais en limite de zone. Depuis le 1^{er} janvier 2025, elle concerne les véhicules dits « professionnels » (véhicules utilitaires légers, poids-lourds, autobus et autocars) classés Crit'Air 5 et non classés. À partir du 1^{er} janvier 2028, elle concernera les véhicules dits « particuliers » (voitures et 2/3/4 roues motorisés) classés Crit'Air 5 et non classés.

Dans le cadre de la ZFE-m, les professionnels peuvent bénéficier :

- › D'un conseil à la mobilité, basé sur un diagnostic de mobilité personnalisé et étape obligatoire pour bénéficier des aides financières ;
- › D'aides financières au renouvellement de véhicule ;
- › De dérogations locales pour tenir compte de contraintes économiques, sociales ou techniques, ainsi que d'un « Pass ZFE 24h » répondant à des besoins de déplacements ponctuels.

Les aides financières au renouvellement de véhicule s'adressent aux entreprises de moins de 20 salariés, aux micro-entreprises, aux associations, aux SCI, aux professions libérales, aux coopératives d'activités et d'emplois, aux commerçants non sédentaires, justifiant d'un siège social, d'un établissement ou d'une succursale sur la Métropole du Grand Nancy, ainsi qu'aux communes du Grand Nancy.

Ces aides sont destinées à l'achat, à la location longue durée (LLD) de 2 ans minimum, ou à la location avec option d'achat (LOA) d'un nouveau véhicule, neuf ou d'occasion en remplacement d'un ancien véhicule Crit'Air 4, 5 ou non classé (qui peut être mis à la casse ou revendu), ou au rétrofit (changement de motorisation d'un véhicule). Ces aides permettent de se tourner vers les motorisations électrique, hydrogène et le GNV, ainsi que vers les véhicules essence Crit'Air 1 d'occasion. Il est possible de bénéficier de plusieurs aides dans la limite de 3 poids-lourds, 5 véhicules utilitaires légers, 5 deux ou trois roues motorisés, 5 vélos type cargo (dans le respect des règlements EU de minimis en matière d'aides publiques aux entreprises) et 5 voitures pour les communes.

Les montants des aides sont les suivants :

Achat, location longue durée ou location avec option d'achat

Type de véhicule	Motorisation	Montant de l'aide	Plafond
PL ≥ 3,5 T Autobus/ Autocars	GNV (hors GNL)	15% du coût d'achat	15 000 €
	Electrique / H2	HT	30 000 €
VUL < 3,5 T	Essence Crit'Air 1 (<i>occasion</i>)	15% du coût d'achat HT	3 000 €
	GNV (<i>hors GNL</i>)		
	Electrique / H2		
Vélos cargo	Musculaire	20% du coût d'achat HT	3 000 €
	Electrique		
2/3 roues moteur (<50cm ³ , <4kW)	Electrique	Forfaitaire : 500 €	
	Essence Crit'Air 1 (<i>occasion</i>)		
2/3 roues moteur (<125cm ³ , <11kW)	Electrique	Forfaitaire : 1 000 €	
	Essence Crit'Air 1 (<i>occasion</i>)		
VP (uniquement pour les communes)	Essence Crit'Air 1 (<i>occasion</i>)	Forfaitaire : 2 000 €	
	Electrique		

Rétrofit

Type de véhicule	Motorisation	Montant de l'aide	Plafond
PL ≥ 3,5 T	GNV (<i>hors GNL</i>)	40% du coût	4 000 €
	Electrique / H2	d'adaptation HT	8 000 €
VUL < 3,5 T	GNV (<i>hors GNL</i>)	40% du coût	2 000 €
	Electrique / H2	d'adaptation HT	4 000 €
VP	GNV (<i>hors GNL</i>)	40% du coût	2 000 €
	Electrique / H2	d'adaptation HT	4 000 €

Ce dispositif d'aides est ouvert :

- du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour la conversion ou le rétrofit des PL, autobus, autocars et VUL classés Crit'Air 5 ou non classés ;
- du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027 pour la conversion ou le rétrofit des PL, autobus, autocars et VUL classés Crit'Air 4 ;
- du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 pour la conversion ou le rétrofit des VP et 2/3 RM classés Crit'air 5 ou non classés ;
- du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2028 pour la conversion ou le rétrofit des VP et 2/3 RM classés Crit'Air 4.

Avant de commencer

Je me renseigne sur le détail des conditions d'attribution de ces aides en téléchargeant le « Règlement d'attribution des aides financières pour le remplacement d'un véhicule polluant à destination des professionnels » : <https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/qualite-de-lair/zone-a-faible-emissions>.

Comment recevoir mon aide ?

1

Je prends rendez-vous avec un conseiller mobilité de l'ALEC Nancy Grands Territoires pour définir mon projet.

2

J'envoie à la Métropole du Grand Nancy par mail ou par courrier (adresses page 1) mon dossier de demande d'aide constitué des éléments suivants :

- Fiche 1 - Fiche de renseignements
- Relevé d'Identité Bancaire
- Fiche 2 - Renouvellement de véhicule
- Certificat d'immatriculation de l'ancien véhicule au nom de l'organisation
- Photo de la plaque d'immatriculation de l'ancien véhicule
- Fiche 3 - Attestation sur l'honneur générale
- Fiche 4 - Déclaration d'aides de minimis
- *Si je suis une entreprise / SCI / profession libérale*
 - Extrait Kbis
 - Fiche 5 - Attestation sur l'honneur pour les entreprises / SCI / prof. lib.
- *Si je suis une association*
 - Bilan moral et financier de la dernière assemblée générale
 - Avis d'inscription au répertoire SIRENE
 - Fiche 6 - Attestation sur l'honneur pour les associations
- *Si je suis une commune*
 - Fiche 7 - Attestation sur l'honneur pour les communes

3

La Métropole du Grand Nancy vérifie l'éligibilité de mon projet. S'il est éligible, je reçois une notification m'indiquant que je peux procéder au renouvellement de véhicule.

4

Je procède à l'acquisition du nouveau véhicule ET je revends ou mets au rebut l'ancien véhicule

OU J'adapte la motorisation de l'ancien véhicule (rétrofit).

5

J'envoie à la Métropole du Grand Nancy par mail ou par courrier (adresses en première page) mon dossier de demande de versement constitué des éléments suivants :

- ***En cas de remplacement***

Concernant l'ancien véhicule :

- Certificat d'immatriculation rayé
- Certificat de destruction (Cerfa n° 14365*01) obtenu dans un centre VHU agréé
OU
Certificat de cession (Cerfa n° 15776*2) (en cas de revente)

Concernant le nouveau véhicule :

- Facture acquittée d'achat du nouveau véhicule¹
OU
Contrat de location LDD/LOA signé d'une durée minimale de 24 mois, accompagné de l'échéancier de paiement
 - Dans le cas d'un achat d'occasion : Pour les véhicules, copie du certificat d'immatriculation au nom du vendeur et certificat de cession (Cerfa n° 15776*2) ainsi qu'une attestation sur l'honneur du vendeur certifiant que le véhicule respecte les mentions techniques de l'article 3 du règlement / Pour les vélos (et assimilés), facture d'origine au nom du vendeur
 - Certificat d'immatriculation du nouveau véhicule au nom de l'organisation, indiquant son PTAC (certificat d'immatriculation provisoire accepté)
 - Photo du nouveau véhicule livré
- ***En cas de rétrofit***
 - Facture acquittée de changement de motorisation
 - Certificat d'immatriculation modifié

6

Après vérification de la recevabilité de mon dossier, je reçois de la part de la Métropole du Grand Nancy un arrêté attributif de l'aide financière, ainsi que le versement de cette aide sur le compte bancaire de mon organisation.

¹ S'il s'agit d'un véhicule acheté dans un autre pays ressortissant de l'Union Européenne, le numéro de TVA intracommunautaire devra apparaître sur la facture (commençant par le code du pays : DE, IT, etc.). Les factures étrangères devront être accompagnées d'une attestation sur l'honneur.

Fiche 1 – Fiche de renseignements

ENTREPRISE / SCI / PROFESSION LIBÉRALE

Numéro de dossier délivré par le conseiller mobilité de l'ALEC Nancy Grands Territoires :

Raison Sociale :

Statut Juridique :

Secteur d'activité :

Adresse complète dans le Grand Nancy :

Adresse du siège social (si différente) :

Téléphone :

N° SIRET :

Code NAF (ex APE) :

Effectif annuel moyen (EMA) (disponible auprès de l'URSSAF) :

Représentant(e) légal(e) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

Personne à contacter (référent(e) pour la présente demande d'aide financière) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

ASSOCIATION

Nom – Dénomination :

Adresse complète de l'association dans le Grand Nancy :

Adresse du siège social (si différente) :

Téléphone :

N° SIRET :

N° RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Représentant(e) légal(e) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

Personne à contacter (référent(e) pour la présente demande d'aide financière) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

COMMUNE

Nom de la commune :

Adresse de la mairie :

Téléphone :

Représentant(e) légal(e) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

Personne à contacter (référent(e) pour la présente demande d'aide financière) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

Fiche 2 - Renouvellement de véhicule

ANCIEN VÉHICULE

Description du véhicule (marque, modèle...) :

- Type de véhicule :
- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Poids lourd | <input type="checkbox"/> Véhicule utilitaire léger |
| <input type="checkbox"/> Autobus | <input type="checkbox"/> Deux-roues, trois-roues ou quadricycle à moteur |
| <input type="checkbox"/> Autocar | <input type="checkbox"/> Véhicule particulier (voiture)
→ Uniquement pour les communes |

Année de première mise en circulation :

Motorisation : Diesel / Gazole Essence
 Biodiesel / Biogazole Autre (préciser) : _____

Certificat de Qualité de l'Air : Non Classé Crit'Air 5 Crit'Air 4

Nom et adresse du centre en cas de destruction du véhicule :

Nom et adresse du nouveau propriétaire en cas de revente :

NOUVEAU VÉHICULE

Type de véhicule :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Véhicule utilitaire léger | <input type="checkbox"/> Vélo cargo |
| <input type="checkbox"/> Poids lourd | <input type="checkbox"/> Vélo longtail |
| <input type="checkbox"/> Autobus | <input type="checkbox"/> Vélo adapté à une situation de handicap |
| <input type="checkbox"/> Autocar | <input type="checkbox"/> Véhicule particulier (voiture)
→ Uniquement pour les communes |
| <input type="checkbox"/> Deux ou trois-roues à moteur | |
| <input type="checkbox"/> Remorque électrique | |

Motorisation : Électrique GNV GPL Autre (préciser) :
 Hybride Essence Crit'Air 1 Hydrogène _____

Changement de motorisation (rétrofit) vers : Électrique Hydrogène

État du véhicule : Neuf Occasion

S'il s'agit d'un véhicule particulier, poids à vide : < 1,6 tonnes < 2 tonnes

Type d'acquisition :

- Achat Location Longue Durée Location avec Option d'Achat

Nom et adresse du vendeur du véhicule :

Si occasion, date de la première immatriculation :

Investissement

Coût total du véhicule (avant déduction des éventuelles aides)² :

€ HT

Ressources

	Montant (€ HT)	%
Fonds propres		
Aide prévisionnelle du Grand Nancy		
Bonus écologique		
Autres (à détailler)		
Total		

² Le coût d'acquisition retenu pour le calcul de l'aide est entendu comme le prix facturé du véhicule.

Ce coût d'acquisition est :

- réduit des éventuelles remises commerciales octroyées ;
- augmenté du coût de la batterie dès lors que celle-ci est prise en location séparément (et que ce coût n'est pas déjà intégré au prix d'achat du véhicule).

Ce coût d'acquisition ne prend pas en compte les options et accessoires, ni les services annexes tels que les frais d'immatriculation, les frais de courtage, et les frais de transport.

Fiche 3 – Attestation sur l'honneur générale

Je soussigné(e) (nom et prénom) _____,
représentant(e) légal(e) ³ agissant en tant que _____
de (nom de l'organisation) _____,

déclare avoir pris connaissance du « Règlement d'attribution des aides financières pour le remplacement d'un véhicule polluant à destination des professionnels » et en respecter les conditions.

Je certifie exacts et sincères les renseignements inscrits dans ce dossier et m'engage à fournir à la Métropole du Grand Nancy toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation.

Je certifie ne pas avoir bénéficié d'une subvention de la Région Grand Est pour le renouvellement de véhicule pour lequel je sollicite une aide financière de la Métropole du Grand Nancy. Je m'engage à ne pas solliciter une subvention de la Région Grand Est si je bénéficie de l'aide financière de la Métropole du Grand Nancy.

Je certifie qu'aucune commande ou marché n'a été passé(e) avant la date de dépôt de ma demande d'aide auprès de la Métropole du Grand Nancy.

Je certifie que le véhicule remplacé :

- › n'est pas gagé ;
- › n'est pas endommagé au sens des dispositions des articles L. 327-1 à L. 327-6 du code de la route ;
- › fera l'objet d'un contrat d'assurance en cours de validité à la date de sa remise pour destruction ou de sa revente ou à la date de facturation du véhicule acquis ou loué ;
- › sera remis pour destruction à un centre de traitement des véhicules hors d'usage agréé mentionné au 3° de l'article R.543-155 du code de l'environnement ou par des installations autorisées conformément aux dispositions de l'article R.543-161 du même code (qui délivrent un certificat de destruction du véhicule conformément aux dispositions de l'article R322-9 du code de la route)
OU
sera revendu.

³ Si le signataire n'est pas le représentant légal, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

Je m'engage à ne pas revendre le nouveau véhicule avant un délai d'un an à compter de son acquisition ou de son r trofit, ou avant qu'il n'ait parcouru 6 000 km pour un VUL/2-3 RM/VP, ou 20 000 km pour un PL/autobus/autocar, ou   ne pas mettre fin au contrat de location du v hicule dans les deux ann es suivant sa signature. Je m'engage   fournir la preuve,   toute demande de la M tropole du Grand Nancy, de la possession du v hicule pendant cette p riode.

Je consens au traitement des donn es personnelles renseign es dans le pr sent dossier de demande d'aide par les agents habilit s du Grand Nancy dans le cadre de ma demande d'aide financi re. Mes donn es seront conserv es durant 3 ans. Je peux acc der aux donn es me concernant, les rectifier ou demander leur effacement, exercer mon droit   la limitation du traitement de ces donn es. Pour ce faire, je peux contacter le d l gu    la protection des donn es : via le formulaire <https://formulaires.demarches.g-ny.eu/protection-donnees-personnelles/exercice-de-vos-droits-informatique-et-liberte/> ou par courrier  lectronique   l'adresse cnil@grandnancy.eu.⁴

J'accepte d' tre recontact (e) par le Grand Nancy ou ses partenaires pour participer   l' valuation du dispositif et pouvoir t moigner de mon retour d'exp rience.

Fait   : _____ Le : _____

Signature et cachet

⁴ R glement g n ral sur la protection des donn es (RGPD) : le traitement de donn es personnelles a pour base l gale le consentement. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Fiche 4 – Déclaration d'aides de minimis

Je soussigné(e) (nom et prénom) _____,
représentant(e) légal(e) ⁵ agissant en tant que _____
de (nom de l'organisation) _____,

déclare :

n'avoir reçu aucune aide *de minimis* ⁶ durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration,

avoir reçu, ou demandé, les aides *de minimis* listées dans les deux tableaux à la page suivante, durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

Rappel : Si vous avez reçu une aide *de minimis*, cette aide a dû vous être notifiée par courrier par l'autorité publique attributaire (Etat, collectivités locales, établissements publics, agences...). Vous ne devez donc pas comptabiliser dans ce montant les aides qui ne sont pas allouées au titre du règlement *de minimis*.

Liste des aides *de minimis* recensées au niveau national :

<http://www.europe-en-france.gouv.fr/Centre-de-ressources/Aides-d-Etat/Les-aides-de-minimis>

⁵ Si le signataire n'est pas le représentant légal, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

⁶ Le terme « de minimis » désigne une aide d'Etat versée par tout organisme public en dehors de tout régime d'aide notifié à la Commission européenne ou en dehors de tout régime-cadre exempté. Les aides « de minimis » sont qualifiées comme telles dans la convention ou la décision d'attribution de l'aide. Le montant total des aides de minimis octroyées à une même organisation ne peut excéder 300 000 euros (seuil de minimis général) ou 750 000 euros (seuil de minimis propre aux entreprises fournissant des services d'intérêt économique général) sur la période des 3 derniers exercices fiscaux conformément au Règlement (UE) 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Aides perçues :

Nature du financeur (ex : collectivité territoriale)	Forme de l'aide (ex : subvention, aide remboursable, etc.)	Intitulé de l'opération cofinancée	Montant de l'aide par année			Total financeur
			Année N	Année N-1	Année N-2	

Aides sollicitées :

Nature du financeur (ex : collectivité territoriale)	Forme de l'aide (ex : subvention, aide remboursable, etc.)	Intitulé de l'opération cofinancée	Montant de l'aide par année			Total financeur
			Année N	Année N-1	Année N-2	

Fiche 5 : Attestation sur l'honneur pour les entreprises / SCI / professions libérales

Je soussigné(e) (nom et prénom) _____,

représentant(e) légal(e) ⁷ agissant en tant que _____

de l'entreprise / SCI / profession libérale _____,

certifie :

- › que l'entreprise répond aux critères de l'article 2 du « Règlement d'attribution des aides financières pour le remplacement d'un véhicule polluant à destination des professionnels » ;
- › que l'entreprise est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales d'une part, et de ses obligations environnementales d'autre part ;
- › que l'entreprise n'est pas dans une des situations de procédure collective suivantes : plan de sauvegarde, cessation de paiement, redressement ou liquidation ;

Si les locaux de l'entreprise situés sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy sont un établissement secondaire, j'atteste de l'usage principal sur ce territoire du véhicule concerné par la présente demande d'aide.

Fait à : _____ Le : _____

Signature et cachet

⁷ Si le signataire n'est pas le représentant légal, joindre le pouvoir ou mandat (portant les signatures du représentant légal et de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

Fiche 6 : Attestation sur l'honneur pour les associations

Je soussigné(e) (nom et prénom) _____,
représentant(e) légal(e) ⁸ agissant en tant que _____
de l'association _____,
certifie :

- › que l'association répond aux critères de l'article 2 du « Règlement d'attribution des aides financières pour le remplacement d'un véhicule polluant à destination des professionnels » ;
- › que l'association est en situation régulière au regard de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales ;
- › que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- › que l'association respecte les principes et valeurs de la *Charte des engagements réciproques* conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que des déclinaisons de la charte ;

Si les locaux de l'association situés sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy sont un établissement secondaire, j'atteste de l'usage principal sur ce territoire du véhicule concerné par la présente demande d'aide.

Fait à : _____ Le : _____

Signature et cachet

⁸ Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal, joindre le pouvoir ou mandat (portant les signatures du représentant légal et de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

Fiche 7 : Attestation sur l'honneur pour les communes

Je soussigné(e) (nom et prénom) _____,

représentant(e) légal(e) ⁹ agissant en tant que _____

de la commune de _____,

certifie :

- › que la commune est en situation régulière au regard de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales ;
- › que la commune souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- › que la commune respecte les principes et valeurs de la *Charte des engagements réciproques* conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que des déclinaisons de la charte ;

Fait à : _____ Le : _____

Signature et cachet

⁹ Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.